

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 888/SG/CD rendant exécutoire les délibérations n° 482/6e L, et n° 483/6e L du 24 mai 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant approbation des comptes administratifs du budget du Service local (exercice 1965 et 1966) .

n° 888/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
7 juin 1968

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1968

Date du numéro
25 juin 1968

TEXTE INTÉGRAL

Sont réndues exécutoires les délibérations Suivantes de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas en date du 24 mai 1968: — n° 489/6e L, portant approbation des Comptes administratifs dü budget du Service local (exercice 1965); — n° 483/6e L , portant approbation des Comptes administratifs du budget du Service logal (exercice 1966).